

## Annexe 2 - CESSION DES DROITS

Je soussigné(e) M, Mme \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

(le cas échéant lorsque le Participant est mineur)

Agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'enfant

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_ et âgé de \_\_\_\_\_ ans à la date des présentes.

Cède à titre gracieux de manière non exclusive au Muséum de Bordeaux – sciences et nature, service de la ville de Bordeaux, tous les droits relatifs aux photographies ci-jointes dans le cadre de l'appel à participation pour la constitution d'une collection de photographies participative pour l'exposition « Collectionner la nature ? » présentée au Muséum de Bordeaux – sciences et nature de novembre 2021 à mai 2022 (dates à préciser).

En conséquence de quoi, et conformément aux règles relatives aux droits patrimoniaux liés à une œuvre, j'autorise le Muséum de Bordeaux – sciences et nature à fixer, reproduire et communiquer au public ces photographies dans le cadre de l'exposition « Collectionner la nature ? ».

Je donne par la présente l'autorisation que mes photographies soient exploitées par le Muséum de Bordeaux - sciences et nature ou par les services en charge de la communication de la mairie de Bordeaux ou de Bordeaux Métropole, pour la promotion du Muséum - sciences et nature, sous toute forme et tous procédés connus et inconnus à ce jour, en France métropolitaine et le monde entier, pour la durée de protection de la propriété littéraire et artistique, sans aucune autre limitation, sur les supports suivants :

- Représentation lors de l'Exposition « *Collectionner la nature ?* » au Muséum de Bordeaux – sciences et nature
- Publication sur les outils de communication du Muséum de Bordeaux – sciences et nature
- Diffusion sur le site internet du Muséum de Bordeaux – sciences et nature [www.museum-bordeaux.fr](http://www.museum-bordeaux.fr) ou sur le site internet de la Mairie de Bordeaux : [www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr) ainsi que leurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et Youtube) et le Flickr dédié.

Etant rappelé que selon l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre ; ce droit étant perpétuel, inaliénable et imprescriptible, le Muséum - sciences et nature s'engage à respecter les composantes du droit moral de l'auteur sur sa photographie.

En conséquence, j'autorise le Muséum - sciences et nature à indiquer, de manière lisible mon nom, l'année de création et le titre de mes photographies.

La Ville de Bordeaux pour le Muséum - sciences et nature s'engage à ne pas porter atteinte à mes photographies, à ne pas les déformer et plus généralement à respecter leur intégrité. Ce principe s'applique à toutes utilisations de ces photographies y compris leur reproduction.

Je déclare être le seul et unique titulaire des droits de propriété littéraire et artistique sur les photographies objets de la cession de droit, et garantit la jouissance paisible et entière des droits présentement consentis, contre tous les troubles, revendications et évictions quelconques

Je garantis également que les photographies ne portent pas atteinte à la vie privée et à la dignité des personnes.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

Signature du mineur participant : (le cas échéant)